

# Mines: Sika-Kondji se soulève et condamne la 'cruauté' de ScanTogo



C'est la parole des responsables de ScanTogo contre celle des populations de Sika-Kondji dans le dossier d'indemnisation des propriétaires terriens. Après la sortie médiatique de Jean Adolehoume et de Joseph Gomado, le village de Sika-Kondji s'est soulevé ce week-end pour dénoncer des propos mensongers, la corruption et la cruauté des togolais qui sont autour d'Eric Gougnac, directeur général du Groupe HeidelbergCement. Les propriétaires terriens réclament la fiche de paiement et les procès-verbaux de comptage des biens ainsi que le barème.

{loadmoduleid 212}

Il se pose à Sika-Kondji, un village situé à quelques kilomètres de la ville de Tabligbo, un problème d'indemnisation entre la population et ScanTogo, l'usine de clinker. Le village accuse l'entreprise d'avoir acheté des terres auprès des collectivités et a payé certaines personnes sans avoir pris soin de leur faire établir un mandat en bonne et due forme par les autres cohéritiers.

L'affaire pendante à la justice a obligé des responsables de ScanTogo a expliqué le 19 novembre dernier à la presse les processus d'indemnisation.

En réaction, des populations ont manifesté vendredi leur mécontentement. Elles ont dénoncé une expropriation des terres, évoqué les procédures judiciaires de cette affaire actuellement en cours et classé en 4 groupes les types de plaignant par devant le juge de Tabligbo.

### **Les plaintes diffèrent**

Selon les manifestants, le 1er groupe des victimes est composé de ceux qui sont sur le lot 331. Il stipule que les biens de ce lot de dizaines d'hectares a vu une partie de ses biens comptés en 2013. Le reste devrait être compté en 2019.

*« ScanTogo a presque rasé la totalité du lot au grand dam des bonnes dames qui pleurent. Sous prétexte que l'usine avait compté la totalité des biens avant. Il faut juste produire les pièces de comptages et de dédommagement si l'usine dit vrai. Ces dames réclament leurs dédommagements », ont-ils situé.*

Le 2è groupe est l'ensemble des plaignants. 1421 au total, chiffre-t-on. Tout le monde réclame son procès-verbal de comptage des biens et le barème. Pour ceux qui ont perçu les 250 F etc, afin de voir sur quel critère on leur paie 250 F ou 0F.

{loadmoduleid 214}

Le 3è groupe, d'après les populations regroupe les gens qui n'ont rien eu comme dédommagement mais leurs biens ont été comptés.

La 4è catégorie de plaignants est composée des personnes dont les biens ont été comptés, détruits par autrui mais dont les propriétaires terriens se disputent le droit de propriété. Pour eux, ScanTogo bloque les sous de dédommagement sous prétexte qu'il y a litige sur le foncier.

*« C'est ScanTogo qui numérote unilatéralement les lots. Les*

*villageois ne connaissent que leurs champs et ne savent pas à quel lot appartient leurs champs sans les PV de comptage des biens sur lesquels on mentionne les numéros de lot », a précisé Komlan Djiguidi, porte-parle des populations.*

### **Des manifestations annoncées en Allemagne**

Sur le fait que ScanTogo dit avoir tout payé, les propriétaires expliquent que l'usine a payé à la tête du client.

*« On se demande comment et sur quel critère les gens sont dédommagés. C'est pourquoi on exige les procès-verbaux de comptage et le barème de dédommagement », scandent-ils.*

Par ailleurs, ces villageois estiment que leurs frères de la diaspora, sensibles à leur situation ont déjà manifesté devant le siège de Heidelberg en février 2020. Ils le feront encore de nouveau si rien ne change bien qu'ils n'ont pas de problème avec l'Allemand Eric Goulignac.

*« Le DG Goulignac est une bonne personne ; nous l'avons toujours dit. Ce sont des cupides autour de lui, nos propres frères togolais tapis dans l'ombre qui sabotent ses bienfaits et qui font trainer le nom de l'usine dans la boue », a conclu M. Djiguidi.*

{loadmoduleid 220}